



COMMUNIQUE
Mardi 23 novembre 2010

Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2010
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale extraordinaire de la société VM MATERIAUX qui se tiendra le Mercredi 22 décembre 2010 à 17H00 au siège social de la société.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au BALO du 15 novembre 2010.

Les documents prévus par l'article R225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée dans les conditions suivantes :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.



Contacts

VM MATERIAUX

Philippe AUDUREAU, Président du Directoire

Alain MARION, Directeur Général et Financier

Caroline LUTINIER, Responsable Communication Groupe

Tel : 02 51 08 08 08

Email : clutinier@vm-materiaux.fr

ACTUS FINANCE

Corinne PUISSANT

Relations Analystes/Investisseurs

Tel : 01 53 67 36 57

Email : cpuissant@actus.fr

Anne-Catherine BONJOUR

Relations Presse

Tel : 01 53 67 36 93 - Email : acbonjour@actus.fr